

## IMPORTANT

- ◆ Lire attentivement la "notice d'information séjours", jointe à ce descriptif (d'après FFRandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Mai 2023).

## EQUIPEMENT À PRÉVOIR

- ◆ Chaussures de marche montantes, guêtres et bâtons ;
- ◆ Sac à dos et nécessaire à pique-nique, gourde d'eau ;
- ◆ Sac de voyage, vêtements chauds, cape de pluie, jumelles conseillées ;
- ◆ Lunettes de soleil, chapeau, maillot de bain et crème solaire ;
- ◆ Pharmacie et trousse de secours personnelles, gel hydroalcoolique ;
- ◆ À emporter : licence FFRandonnée 2023/2024, carte vitale et mutuelle santé.

## DÉPLACEMENT

Possibilité de covoiturage. Chaque groupe constitué gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et coût du stationnement s'il y a lieu).

## ACCÈS AU VVF

**Par route** : 350 km via N154, A13 Caen périphérique sud, A84 sortie 9 le Mont St-Michel, N175 Pontorson, N176 Dol-de-Bretagne en direction de D366 Pleslin-Trigavou... D768, D786 puis D19 vers Saint-Cast-le-Guildo.



## Intervenants et partenaires

### ORGANISATEUR

#### **Nature et Sentiers**

Comptoir des Loisirs  
11 rue de la Harpe  
27000 EVREUX



Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27  
Agrément Jeunesse et Sports N°27905324  
Immatriculation Tourisme N°075100382  
N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z  
Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

### Assurance R.C.P

#### **GROUPAMA**

Paris Val de Loire  
60 Bd Duhamel du Monceau  
45160 OLIVET  
Contrat N° : 41789295M /0002

### Garantie financière

#### **GROUPAMA**

Assurance-crédit & caution  
132 rue des Trois Fontanot  
92000 Nanterre  
Contrat N° : 4000716162/0



Association Nature et Sentiers  
affiliée à :



*Du samedi 1<sup>er</sup> au samedi 8 juin 2024*

*Nature et Sentiers vous propose*

*un séjour de randonnée sur la Côte d'Émeraude  
dans l'environnement exceptionnel  
du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel  
Semaine organisée par Philippe et Anne-Marie*

Une côte toute découpée pour une palette de couleurs : bleu turquoise frangé d'écume, jaune éclatant des ajoncs, violet des bruyères, rose du grès et du granit...  
Et si vous vous laissiez tenter ? Vous mettez vos pas dans ceux des douaniers sur le GR34, à la découverte de plages de sable fin, de pointes, de caps et de baies profondes ou bien plongerez dans l'Histoire au Fort la Latte et sur les remparts de Dinan...  
Itinéraires en boucle sans dénivelée cumulée important ( $\leq 300$  m/jour), modifiables selon les conditions locales par votre guide Philippe.

**Nombre maximum de participants : 12 (10 + 2 animateurs).**

**TARIF DU SEJOUR EN PENSION COMPLETE : 615,00 €**

## RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à partir de 17 heures au VVF "La côte d'Émeraude"  
Rue de la Mare à Saint-Cast-le-Guildo (22380), village à 100 m de la plage.**



## SÉJOUR : 8 jours / 7 nuits au tarif de 615,00 €

### Ce prix comprend :

- ♦ l'hébergement et la restauration au VVF de Saint-Cast-le-Guildo ;
- ♦ le logement en formule CONFORT : gîte mitoyen à étage, à raison de 2 personnes par gîte et 1 personne par pièce, salle d'eau et toilettes séparées, à partager ;
- ♦ le linge de toilette, draps et couvertures fournis, lit fait à l'arrivée et ménage de fin de séjour.
- ♦ la pension complète incluant les 7 petits déjeuners, pique-niques et dîners avec vin et un repas terroir, service à table et sous forme de buffet ;
- ♦ l'accès à la piscine couverte chauffée, aux bains bouillonnants et hammam ;
- ♦ l'animation au village et la visite du Fort la Latte à Plévenon (7,50 €) ;
- ♦ l'apéritif de "Bienvenue" et le pot de fin de séjour ;
- ♦ la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (6,00 €) ;
- ♦ le défraiement des animateurs (22,50 €) et la taxe de séjour.

**Première prestation** : dîner du samedi 1<sup>er</sup> juin 2024.

**Dernière prestation** : pique-nique du samedi 8 juin.

### Ce prix ne comprend pas :

- les frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et stationnement) ;
- les primes d'assurances facultatives (annulation, interruption séjour, bagages) ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme compris dans ce descriptif.

### INSCRIPTION ET PAIEMENT

#### **Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 8 décembre 2023.**

Règlement par **2 chèques** à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1<sup>er</sup> chèque d'acompte** d'un montant de **200,00 € + prix de l'assurance** éventuelle facultative (+29,00 €), encaissé à l'inscription ;
- un **2<sup>e</sup> chèque de solde** de **415,00 €**, encaissé deux mois avant le départ.

#### **Conditions d'annulation, hors garanties assurances**

En cas de désistement sans échange de place, des frais engagés par Nature et Sentiers seront retenus (28,50 € de contribution EIT et forfait animateurs) et par l'hébergeur, des frais variables selon le nombre de personnes se désistant et selon la date d'annulation :

- plus de 30 jours **avant la date d'arrivée** : 10 % du tarif VVF ;
- entre 30 et 8 jours avant la date d'arrivée : 50 % ;
- entre 7 jours et la date d'arrivée : 100%.

## **VOTRE PROGRAMME DANS LES CÔTES D'ARMOR**

*Sept jours de randonnées en étoile autour de la station balnéaire de Saint-Cast-le-Guildo, l'une des façades maritimes du futur Parc Naturel Régional "Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude".*

### **1. Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024.** Voyage depuis Evreux jusqu'à **St-Cast-le-Guildo.**

Accueil au VVF, Rue de la Mare, à partir de 17 heures.

### **2. Dimanche 2 juin.** "**Saint-Cast entre plages et pointes**"

Départ à pied du **VVF**. 19 km/D+240 m. En chemin : plages de la Mare et de la Fresnaye, pointes du Châtelet et de la Garde, ruisseau de Kermiton, Grande Plage, Port-Jacquet, Pointe de l'Isle, GR34 côtier et ses beaux panoramas.

### **3. Lundi 3 juin.** "**Fort la Latte et Cap Fréhel, entre château et grand phare**"

Départ : **Plévenon**, parking du Fort, Rue de la Latte, à 18 km du VVF. 15,5 km/D+250 m. À voir : le château-fort (visite), lande et Cap Fréhel (site classé), phares et belvédère de la réserve ornithologique, points de vue.

### **4. Mardi 4 juin.** "**Autour de l'Arguenon maritime**"

Départ : **Créhen**, parking près du pont du Guildo, à 12 km du VVF. 18 km/D+278 m. À voir : roselières du fleuve côtier, église de St-Lormel et son enclos, allée couverte, le port et le château du Guildo, la pointe de la Pépinais et la plage de Vauver.

### **5. Mercredi 5 juin.** "**Dinan, cité médiévale et bords de la Rance**"

Départ : **Dinan**, parking Rue du Champ Coquede, à 30 km du VVF. 14 km/D+300 m. À voir : remparts et ruelles pavées, Tour de l'Horloge et basilique, le port et la Rance fluviale, les châteaux de Dinan et de Léhon, abbaye St-Magloire et ses jardins, site de la Vieille rivière à Lanvally.

### **6. Jeudi 6 juin.** "**Le tour du Cap d'Erquy, site classé**"

Départ : **Erquy**, parking Rue du Parc des Sports, à 23 km du VVF. 16,5 km/D+270 m. À voir : plages sauvages, domaine du Cap d'Erquy, landes, lacs bleus, vues sur l'estuaire de l'Islet et sur l'îlot St-Michel.

### **7. Vendredi 7 juin.** "**Pointe St-Efficace et vallée du moulin de la mer**"

Départ : **Matignon**, parking du stade Rue Dr Jobert, à 8 km du VVF. 15 km/D+200 m. En chemin : motte castrale, moulins à eau et à marée, Port St-Jean, point de vue sur la baie de la Fresnaye, chapelle St-Germain.

### **8. Samedi 8 juin.** Fin du séjour, départ après le petit déjeuner avec le pique-nique.

Petit détour à Cancale vers la Pointe du Grouin. Boucle pédestre de 7,5 km/D+100 m sur le sentier du littoral, pour découvrir des *panoramas d'exception* du Cap Fréhel à Granville en passant par la baie du Mont-St-Michel.

**Réunion préparatoire au séjour le samedi 27 avril 2024 à 14 h 30**  
**Amicale Laique de Saint-Michel à Evreux.**

*Association organisatrice : Nature et Sentiers*  
*Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382*  
*Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**SÉJOUR RANDONNÉE - CÔTE D'ÉMERAUDE - DU 1<sup>er</sup> AU 8 JUIN 2024**

Nom(s) : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Tél. fixe : ..... Portable : .....

Adresse courriel : .....

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : ..... - Nom du club de souscription : .....

-  s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à St-Cast-le-Guido (Côtes d'Armor) du samedi 1<sup>er</sup> juin au samedi 8 juin 2024 au tarif de 615,00 € par personne ;

-  certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association ou par courrier : du programme du séjour, des notices d'information  
▶ sur les assurances ▶ sur les séjours Nature et Sentiers ;

-  ne contracte(nt) pas l'assurance -  contracte(nt) l'assurance, proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident : .....

Tél. : .....

- verse(nt) un 1<sup>er</sup> chèque de (200,00 € + ..... €\*) x ..... = ..... €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance\* éventuelle. Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2<sup>e</sup> chèque de 415,00 € x..... = ..... €, encaissé deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date ..... Signature(s) :

**Renseignement pour le covoiturage :**

-  sans voiture -  voiture disponible pour ..... passager(s)

**Bulletin et règlements à retourner avant le 8 décembre 2023 à :**  
**Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX**

*Association organisatrice : Nature et Sentiers*  
*Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382*  
*Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**SÉJOUR RANDONNÉE - CÔTE D'ÉMERAUDE - DU 1<sup>er</sup> AU 8 JUIN 2024**

Nom(s) : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Tél. fixe : ..... Portable : .....

Adresse courriel : .....

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : ..... - Nom du club de souscription : .....

-  s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Blériot-Plage (Pas-de-Calais) du samedi 1<sup>er</sup> juin au samedi 8 juin 2024 au tarif de 615,00 € par personne ;

-  certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association ou par courrier : du programme du séjour, des notices d'information  
▶ sur les assurances ▶ sur les séjours Nature et Sentiers ;

-  ne contracte(nt) pas l'assurance -  contracte(nt) l'assurance, proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident : .....

Tél. : .....

- verse(nt) un 1<sup>er</sup> chèque de (200,00 € + ..... €\*) x ..... = ..... €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance\* éventuelle. Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2<sup>e</sup> chèque de 415,00 € x..... = ..... €, encaissé deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date ..... Signature(s) :

**Renseignement pour le covoiturage :**

-  sans voiture -  voiture disponible pour ..... passager(s)

**Deuxième exemplaire du bulletin à compléter et à conserver par le souscripteur**

- 1. Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers** titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Passe-Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.
- Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.
- 3. Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation, interruption de séjour, bagages...), proposées par l'assureur fédéral "Groupama", **peuvent-être souscrites au moment de l'inscription.**  
La notice d'information et le bulletin de souscription sont téléchargeables sur le site de l'association : <https://www.natureentsentiers-evreux.com> en cliquant sur le menu "LES SEJOURS" puis sur le bouton "assurance commune".  
Le formulaire de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en 2 exemplaires (le 2° étant à conserver).  
**Important :** ne pas inscrire le n° d'inscription au voyage (inutile dans notre cas) - ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement" cette garantie est déjà incluse dans la licence IRA ou FRA ou dans le "Passe Découverte".

Interlocuteurs de l'assuré	
<b>Cabinet de courtage Willis Towers Watson</b> Département Sport et Événement Immeuble quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19	Pour la mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement : <b>Mutuaide Assistance</b> Tél. : 01 45 16 84 99 (depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99) Contrat n° 5369.

- 4a. Les inscriptions aux séjours sont ouvertes** auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale :
  - les descriptifs des séjours avec notice d'information et bulletins d'inscription,
  - la proposition d'assurances avec notice d'information et bulletin de souscription.

**4b. Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :**

- ▶ **d'un 1<sup>er</sup> chèque** correspondant à l'**acompte** du séjour et au **montant** de l'assurance (si elle a été souscrite), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- ▶ **d'un 2<sup>e</sup> chèque** affecté au **solde** du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers*, encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- ▶ **du formulaire d'assurance(s) individuelle(s) renseigné** s'il y a souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).

**Courrier à retourner à :** *Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs*  
*11 rue de la Harpe 27000 EVREUX*

- 5. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées** en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.
  - ▶ **S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires**, affiliés à Nature et Sentiers :
    - antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
    - participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
    - s'inscrivant à un seul séjour.
  - ▶ **Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé** par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).
  - ▶ **En cas de désistement, restent à la charge du participant :**
    - Les **sommes engagées par le club** et non récupérables, notamment le coût de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives ;
    - des **frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription** selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la **place est échangée** à partir d'une nouvelle inscription ou **réservée avec l'assurance annulation**, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;
  - ▶ **En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues** par les prestataires pourront être **remboursées uniquement par l'assurance**, si elle a été souscrite.

Nature et Sentiers. Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.  
Code APE : 9312Z - N° SIRET : 4481176594 00019 Courriel : natureentsentiers.evreux27@gmail.com  
Association bénéficiaire de l'extension de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la FFRP,  
Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.  
Code APE : 9319Z – N° SIRET : 303 588 164 0005.